

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**

République Française – Département de l’Ardèche

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08

Date de convocation : 06/05/2025 Séance du 13/05/2025

Le treize mai deux mil vingt-cinq

A 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, VIDAL Carine, AMBLARD Gilles, BASSET Anselme, CLAUZIER Manon, ZAESSINGER Cécile
Etaient excusée : KHOUNI Jamila,
Etaient absent : SABOT Nicolas
Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET : TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Le Maire informe le conseil municipal qu’il y a lieu de délibérer pour modifier les tarifs de location concernant la salle polyvalente.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité,

- DECIDE de fixer les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente comme ci-après :

	Habitants de ROCHESSAUVE	Extérieurs
Week-end (du vendredi 16h au lundi 09h00)	200 €	400 €
1 jour (en semaine)	150 €	150 €
Caution matériel	950 €	
Caution ménage	300 €	

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
 Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
 Sébastien VERNET

La secrétaire de séance,
 Lydie BENLIAN

